

LA REINE DES TILLEULS

A quoi tient la renommée ! Si le côté sud de notre place Bellecour était, comme autrefois, plantée de tilleuls, on parlerait sans doute encore de celle qui en fut quelque temps la reine. Mais depuis que — au début de 1850 — les tilleuls contemporains d'Henri IV et de Sully, ou leurs successeurs ¹, ont été remplacés par des marronniers, les ombrages de la nouvelle promenade n'évoquent plus que pour quelques très vieux Lyonnais le souvenir de « la belle madame Girard ». La mémoire de cette reine éphémère n'a guère survécu à la transformation de son royaume débaptisé.

Ce royaume ne ressemblait guère, il y a cent ans, à ce qu'il est aujourd'hui. La place Bellecour, aménagée peu à peu en place d'armes et en promenade depuis 1609, prolongée jusqu'au Rhône en 1681, ornée d'un premier « cheval de bronze » en 1713, comprenait, en 1822, trois parties bien distinctes : la Place, la Promenade des Tilleuls et le Pré de Bellecour.

La place proprement dite était simplement entourée de banquettes en pierre. La promenade des Tilleuls formait un quadrilatère irrégulier ou plutôt une sorte de long triangle tronqué dont la base se trouvait près de la façade ouest. Deux allées, bordées chacune d'un rang d'arbres, longeaient ses côtés nord et sud, et, entre ces deux allées, les tilleuls étaient plantés en quinconce, au nombre de huit ou neuf en face de l'hôtel de La Valette ² et de la rue du Peyrat, de trois seulement vers la Charité. — Enfin, séparée des tilleuls par un mur bas et de la place par une rangée de bancs de pierre, de « cadettes », une longue pelouse, large partout de 17 mètres 40, allait de la façade ouest à la façade est, entre la place et la promenade. Cette pelouse s'appelait le Pré de Bellecour.

C'est sur le Pré de Bellecour, du côté de la Charité, qu'on établit, en 1827, le corps de garde, installé alors « dans l'enceinte consacrée aux travaux de la statue » de Lémot. Le nouveau corps de garde, construit en « forme de tente » et peint « couleur coutil », fut occupé depuis le 14 mai 1828. Il avait coûté 7.000 francs et pouvait abriter cinquante hommes.

L'année suivante, les exigences de la symétrie décidèrent le Conseil municipal à donner un pendant au corps de garde et à mettre en adjudication la construction et la location d'un café à élever sur le Pré de Bellecour, près de la façade ouest, là où est aujourd'hui la « Maison Dorée ».

1. Le 21 janvier 1609, un jardinier du nom de Louis Biturier s'était engagé à fournir à la ville 300 tilleuls qu'il planterait des deux côtés du jeu de mail, avec un rang au milieu du jeu. D'après Morel de Voleine, les survivants de ces premiers tilleuls furent tous arrachés et remplacés en 1738.

2. L'hôtel Mascrary, appelé « la Maison Rouge », l'hôtel de « la Valette » ou « de Malte », démoli en 1865; aujourd'hui représenté par le n° 32 de la place Bellecour (angle de la rue du Peyrat).

Le 9 mai 1829, Adrien-Alfred Granier, rentier à Lyon, rue de la Paix, 1, obtint, moyennant un loyer annuel de 1.200 francs, le droit de construire, « en planches et en mortier bâtard », un pavillon de même forme et de mêmes dimensions que le Corps de garde — soit 15 mètres 50 de long sur 8 mètres 68 de large et 5 mètres 10 de haut — et de percevoir, sur les promeneurs, une taxe uniforme de 5 centimes pour la location d'une chaise, d'un journal ou l'usage d'un de ces édicules qu'on appelait alors des « inodores ». L'adjudicataire pourrait aussi faire placer, sous les Tilleuls, quatre « bancs » ou étalages mobiles pour la vente aux enfants de gâteaux, fruits et rafraîchissements. Le cahiers des charges l'obligeait à éclairer les quatre angles extérieurs du futur pavillon au moyen de « réflecteurs », tous les soirs, depuis la chute du jour jusqu'à dix heures du soir, du 1^{er} mars au 15 octobre.

On commença en mai la construction du pavillon ; au milieu d'août 1829 il était achevé et l'adjudicataire y installait comme sous-locataire le limonadier Girard.



Ce dernier — Claude-François-Xavier Girard, né à Ménétru (Jura), le 6 août 1790 — avait épousé à Mâcon, le 1^{er} septembre 1819, la future reine des Tilleuls, née à Mâcon le 14 août 1797 et déclarée à l'état-civil sous le nom de Françoise Valnois (ou Valnoys). « La belle madame Girard » s'appelait en réalité Françoise Machiorletto 3. Elle était la fille de Michel-Antoine Machiorletto, né à Turin en 1767, et de Marie Bordat.

Elle avait été élevée, disait-elle, par une tante, très royaliste et très pieuse, et, en fait, elle avait dû produire, au moment de son mariage, un acte de notoriété établissant que ses parents étaient « absents » depuis environ vingt ans. En 1825, après une disparition de 26 ans, son père, qui avait fait les campagnes de l'Empire, reparut tout à coup ; il était alors « capitaine titulaire » aux Invalides, et amputé.

Le ménage Girard avait eu d'abord, à Mâcon, trois enfants, de 1820 à 1824. Le père, que l'état-civil qualifiait, en 1820, « homme de confiance », exerçait, en 1822, la profession de limonadier. En 1824 ou 1825, les Girard vinrent s'établir à Lyon où ils acquirent ou créèrent le café d'Italie, qui fut, plus tard, le café de la Jeune France. Ce café était au n° 26 du Port-Saint-Clair, où les Girard occupaient cinq pièces au rez-de-chaussée ; en 1825, les recenseurs domiciliaient à cette adresse, avec le père et la mère, un enfant, une domestique, trois ouvriers et « un individu faisant partie de la famille » qui doit être la mère du limonadier 4. C'est dans ce logis que vint au monde, le 4 avril 1828, une fille — le quatrième enfant des Girard ; le cinquième et le sixième naquirent plus tard, rue Boissac, 7, le 8 septembre 1831 et le 22 septembre 1835 5.

3. Et non Machioletty ou Marchiolety.

4. L'appartement de la rue Boissac (v. plus bas), est habité en 1831-1832 par la « Vve Girard, cafetière ».

5. Voir les naissances, à Mâcon, de Françoise-Julie (8 juillet 1820), Alexandre (12 février 1822), François (12 août 1824) ; à Lyon, de Louise-Françoise (4 avril 1828), Jean (8 septembre 1831), Henri (22 septembre 1835).

Girard vint donc, en 1829, occuper la tente-pavillon du Pré de Bellecour, et c'est alors qu'il loua, rue Boissac, 7, un « bas » et deux pièces au troisième étage. Il avait cédé le café d'Italie à un sieur Noailly pour 65.000 francs, réalisant de ce fait un bénéfice de 20.000 francs, et depuis il avait encore acheté, sur le quai des Célestins, un second café qu'il avait revendu peu après et dont le prix, a-t-il dit, ne lui fut jamais payé.

La construction du café du Pré de Bellecour avait soulevé une série de protestations et de conflits. Le journal *l'Echo du jour*, constate, le 1^{er} juin 1829, qu'il y aura désor mais, sur la place, « un corps de garde pour maintenir l'ordre et un café pour le troubler » ; que ces deux « cabanes coupent la vue aux promeneurs ». La municipalité n'a autorisé cette entreprise que pour faire payer une forte patente au cafetier qui exploitera le pavillon, mais les confrères de Girard ont signé une pétition pour réclamer la suppression du nouvel établissement.

Les limonadiers du quartier, représentés par le sieur Th. Four, firent si bien que, sur leur mise en demeure, la Ville dut demander l'autorisation de plaider. Un procès s'engagea devant le tribunal civil qui se déclara incompétent et les choses en restèrent là. Mais la municipalité avait affaire à un autre adversaire, Paul-André Sain-Rousset, baron de Vauxonne, ancien maire de la division du Midi de Lyon, ancien premier adjoint au maire unique. Comme représentant de Pierre Perrachon de Saint-Maurice, acquéreur, en 1661, de la directe de Bellecour. M. Sain-Rousset se prétendait autorisé à empêcher qu'aucun édifice fut élevé sur la place. La Ville, mal informée de ses droits, soucieuse peut-être de ménager un de ses anciens magistrats, passa avec ce dernier, le 12 août 1829, un traité aux termes duquel M. Sain-Rousset permettait à la municipalité de conserver le corps de garde et le café récemment bâtis, la Ville s'interdisant à l'avenir de faire sur la place aucune construction qu'elle quelle fût.⁶

Retardés par ces incidents, les débuts du café du Pré de Bellecour furent des plus modestes, et une série d'événements imprévus vinrent causer à son tenancier de sérieux préjudices. C'est d'abord la Révolution de Juillet qui vint aux Girard d'être dénoncés comme « carlistes » au nouveau maire, M. Christophe Martin. En 1831, l'émeute de novembre. Le corps de garde est détruit et le pavillon pris entre deux feux ; ses habitants sont restés « à leur poste » et « la mort plane partout » autour d'eux. Trois ans plus tard, pendant les journées d'Avril 1834, on se bat de nouveau sur la place ; toutes les tables de marbre du café sont brisées. L'état-major de la garnison s'est établi dans le café Girard et la troupe campe sous la promenade, au grand dommage des vieux tilleuls déjà bien malades. La même année, l'établissement de l'éclairage au gaz fera disparaître un grand nombre des survivants en saturant le sous-sol d'émanations délétères.

6. Ce traité fut, depuis, l'origine d'une série de procès entre la Ville et les ayant-droits de Pierre Perrachon de Saint-Maurice ; il a été jugé que cette convention n'avait pas pu porter atteinte au principe de l'inaliénabilité du domaine public et que la vente de la directe de Bellecour en 1661 n'avait pas conféré aux héritiers du vendeur le droit d'empêcher la Ville d'élever aucune construction sur la place Bellecour.



Au début du règne de Louis-Philippe, la place Bellecour était encore fort peu sûre, au dire de M^{me} Girard ; à la traverser, la nuit, on risquait « sa bourse » ou « son existence », car elle n'était éclairée que par « la lueur pâle de quelques réverbères ». Le jour, elle se trouvait « inabordable dans les trois-quarts de son enceinte » ; on y rencontrait partout « d'immenses flaques d'une nature qui se devine, mais qu'on ne peut pas nommer ». Déjà, sans doute, comme quelques années plus tard, les gamins des alentours venaient jouer au « quinet » dans les parties praticables et leurs « callichets », pointus des deux bouts, compromettaient « la sûreté des citoyens »⁷.

La Promenade, plus obscure encore le soir venu, était fréquentée par « une déplorable société » ; hommes et femmes, tout un monde interlope, semblait « s'être donné rendez-vous sous les tilleuls ». Mais, de midi à trois heures (et grâce à l'établissement du pavillon, dira M^{me} Girard), une élite élégante se réunissait sous les ombres. On y voyait apparaître, vers midi, les « fashionables, en chapeau gris », « une baguette à la main », « l'œillet national au chapeau ou à la boutonnière ». Quittant leur « tilbury », ils venaient « jeter quelques tendres regards » sous les tilleuls, où se promenaient de jolies Lyonnaises « parées de toutes les élégances que fournissent les magasins de nouveauté de la rue Vivienne »⁸.

Quelques années plus tard, la promenade sera, l'après-midi surtout, animée, et bruyante de jeux, de rondes d'enfants et de musiques. On y entendra des parades d'artistes ambulants, et, parfois, les marionnettes de Ladré, dit le père Thomas, qui donna souvent la réplique à Mourguet et fut, dit-on, le prototype de notre Gnafron. Sous les arbres, c'est alors « un bazar de jeunes filles à marier, un muséum de modes et de chroniques ». « Tout Lyon fashionable (c'est l'épithète à la mode), tout Lyon oisif, noble, élégant, se donne là rendez-vous »⁹.

C'est pour attirer et retenir cette clientèle aristocratique que les Girard, plus ambitieux que sages, entreprirent de faire du pavillon de Bellecour « un véritable Eldorado ». En avril 1831, ils avaient pris à bail pour neuf ans, de l'adjudicataire primitif, le café, la ferme des chaises et des divers kiosques établis ou à établir sous les Tilleuls ; en 1834, ils commencent à agrandir et à décorer leur tente en planches et en « mortier bâtard ». Ils accolent d'abord, à chacune de ses entrées, un vaste tambour, puis, dans la partie du Pré de Bellecour qui la sépare de la façade ouest, ils créent un jardin qu'ils plantent d'acacias et où ils disposent des tables entre des parterres de fleurs. Le jardin établi, ils l'entourent d'un grillage, puis le font couvrir et clore sur les côtés. Le jardin devient ainsi la « galerie du Pavillon », longue d'environ 28 mètres, éclairée par de hautes fenêtres à plein cintre, décorées de vitraux de couleurs. La

7. *Le Fanal du Commerce*, 25 février 1842.

8. *La Glaneuse*, 19 juin 1831 (« Une journée sous les Tilleuls de Bellecour »).

9. *L'Entr'acte Lyonnais*, 23 juin 1839.

galerie s'ouvre, à l'ouest, sur un nouveau jardin d'environ 25 mètres d'étendue, avec quatre petites guérites aux angles.

Un rapport établi, en 1836, par le Voyer de la Ville, avec plan à l'appui, montre que le pavillon Girard occupe alors, sur le Pré de Bellecour, un espace de 64 mètres de long, au lieu des 16 mètres qu'il devait avoir à l'origine, sans parler des kiosques établis sous les tilleuls — d'amusantes maisonnettes carrées, de 5 pieds, coiffées de toits relevés à la chinoise auxquels pendaient des clochettes, et peintes, sur fond vert, d'un treillage de couleur jaune.

Dans l'espoir de recouvrer les frais considérables de ces divers aménagements, les Girard entreprenaient, dès 1837, auprès de la municipalité, de pressantes démarches pour obtenir que leur bail, expirant en 1840, fut dès à présent prolongé et qu'on y adjoignit la ferme des chaises. M^{me} Girard faisait intervenir, dans ce but, deux présidents à la Cour royale, M. Vincent Reyre et le marquis de Belbœuf. Ce dernier, de sa maison de Champvert, la recommandait par lettre au maire de Lyon, comme « digne d'intérêt ».

En sollicitant par écrit l'attribution de la ferme des chaises, Girard se faisait un titre de la « vaste et élégante galerie » qu'il venait d'édifier ; il promettait d'y servir « des rafraîchissements choisis », « une chaire exquise » (*sic*), et d'y organiser « des concerts Musard montés sur une vaste échelle ». Si l'on ne tenait pas compte de sa demande, « le café (disait-il) descendrait bientôt à l'état de guinguette ».

Il obtint gain de cause, et son bail fut renouvelé le 17 août 1837, pour une durée de neuf ans à partir du 1^{er} janvier 1839. Moyennant un loyer de 5.505 francs, il aurait, avec le pavillon, la ferme des chaises et des kiosques.



Les guides et les journaux de Lyon vantaient à l'envi les délices du pavillon Girard. Le *Guide pittoresque de l'étranger à Lyon*, édition de 1836, décrit ainsi « le café que vient d'élever M. Girard dans un des carrés de verdure de la place Bellecour » :

« Ce café, qui a la forme d'une tente élégante, est décoré avec goût, le service y est fait par de nombreux garçons ayant un costume uniforme. On y sert des déjeuners à la fourchette, au chocolat et au café. Le soir, la bonne société peut s'y réunir pour respirer le frais, prendre des glaces, des sorbets, de la bière et y entendre de la musique. Les abords du café sont illuminés au gaz... Tout près du café sont placés des kiosques destinés à des cabinets de lecture pour les journaux, à l'instar de ceux qu'on voit à Paris, au Palais-Royal ».

La presse fait chorus. *Le Fanal du Commerce* (27 janvier 1837) loue « les innovations à la fois fashionables et artistiques » du cafetier Girard ». On voit chez lui « les jeunes et jolies femmes à qui la morale défend le théâtre » (15 décembre). *La Fronde* constate que, grâce au pavillon Girard, « la promenade des Tilleuls est à la mode » (15 avril 1837).

Dans un article dithyrambique, intitulé « les Femmes vues à Bellecour », le grave *Journal du Commerce* engage ses lecteurs à abandonner, pour les Tilleuls, les platanes souffreteux du quai du Rhône » et le quai de Retz alors en vogue. L'auteur de cette réclame est allé dîner au café du Pavillon ; il a admiré « la belle galerie, pareille à une salle de bal avec ses vitraux de couleur ». Le dîner qu'on lui sert est si copieux et si exquis, que son inquiétude est grande lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'a sur lui que cinq francs... Mais, pour ce repas succulent on ne lui réclame que trois francs ! (16 juillet).

Le Tocsin proclame que le Pavillon est, à Lyon, le café « Fleur des pois ». Il n'y a que l'aristocratie qui « y prenne ses habitudes journalières » et c'est « le seul établissement où les femmes du monde osent entrer ». Il faut avoir infiniment d'esprit pour être bien vu des garçons et surtout du chef — un Vatel. Après le restaurant Caillot, digne de Lucullus, celui de Girard mérite sûrement la seconde place ; ses repas à trois francs, avec poisson et gibier, sont au-dessus de tout éloge. C'est au Pavillon que « Salomon conduirait la Reine de Saba » (27 mai, 17 juin 1838).

Le Courrier de Lyon recommandait pareillement « ce bel établissement que la bonne société a, depuis longtemps, pris sous sa protection » et qui va devenir « un véritable Eldorado » (18 octobre 1838).



Mieux encore que ces réclames, bénévoles ou payées, l'organisation, depuis 1834, de divers concerts et surtout de « concerts Musard », contribua à mettre en vogue le Pavillon de Bellecour.

Le premier concert Musard fut donné le samedi 9 décembre 1836 et, depuis, chaque soir, de 7 à 10 heures, il y eut musique au Pavillon. En 1837, les auditions ne reprennent qu'à la fin de mai dans la « galerie si belle et si vaste » où M. Musard doit venir surveiller « les dernières répétitions des quadrilles des Huguenots » ; Girard n'obtient pas sans peine l'autorisation nécessaire.

Le directeur des théâtres de Lyon, qui se plaint de cette concurrence musicale, parvient, en janvier 1838, à faire interdire les concerts Musard du Pavillon. Ils étaient alors dirigés, depuis un mois, par un jeune musicien du nom de Mesmer (ou Messermer), gagiste dans un des régiments de la garnison, et leurs quarante musiciens jouaient au milieu d'un parterre de fleurs. L'ouverture de la Dame Blanche leur avait valu un tel succès que le poète Joachim Duflot, rédacteur au *Journal du Commerce*, s'écriait dans son compte rendu : « N'envions pas à Paris, Musard, Strauss ou Valentino ! ».

Un soir, par malheur, le jeune chef d'orchestre se prit de querelle avec Girard, son impresario, et, conduit au corps de garde, injuria l'officier qui l'interrogeait. Il était soldat et justiciable du conseil de guerre, il fut condamné à cinq ans de fers et à la dégradation — on le grâcia du reste peu de temps après. M. Schroder, qui l'avait remplacé, fit apprécier le *Galop de la Norma*.

Girard engagea ensuite trois artistes styriens et un « pianiste distingué » qui tous

les soirs, et de 1 à 2 heures les dimanches et fêtes, jouèrent « leurs airs nationaux et d'autres chants ». Après eux, en octobre 1838, douze musiciens, italiens et allemands, furent chargés de régaler les consommateurs d'« ouvertures, morceaux d'opéras et valse de Strauss » qu'ils exécutaient « avec une précision digne d'un orchestre complet ». L'entrée du café était gratuite pendant les concerts.

Dans la Galerie — où un meuble mis en loterie était exposé en 1837 — les admirateurs d'Adolphe Nourrit offrirent, le 10 août de la même année, un banquet au fameux ténor qu'harangua Eugène de Lamerlière. Le 5 mai 1838, un bal, auquel assistèrent 800 personnes, fut donné, dans le même local, par les ouvriers typographes de Lyon, en l'honneur de leur patron, saint Jean-Porte-Latine. En 1839, Girard prêtait gracieusement sa salle au professeur de déclamation Cresp, qui y organisa plusieurs séances dramatiques.



La vogue dont jouissait le Café du Pavillon suscita naturellement bien des jalousies. Chaque fois que Girard agrandissait son établissement, ses « confrères » lui reprochaient, fort justement du reste, ce nouvel empiètement sur un terrain qui était place publique. Un de ceux-ci le dénonce, en août 1837, au commissaire de police du quartier et se plaint des « cris, champs et urlemens » qu'on entend, chaque soir, au Pavillon. En raison de ce tapage nocturne, Girard se voit infliger une contravention, « la première depuis dix-huit ans que je suis établi », écrit-il au *Journal du Commerce*, en s'indignant hautement, car chacun sait « la société de choix qui se réunit chaque jour » dans son café.

La même année, lorsqu'on place, sous les Tilleuls, cinq grands candélabres à gaz, un jaloux insinue que, si ces appareils ne donnent pas plus de lumière que certains réverbères des rues, la Promenade « est bien sûre de demeurer en son antique et immorale obscurité ».

En décembre 1838, une nouvelle « coalition » de limonadiers fait insérer, dans le *Journal du Commerce*, la pétition qu'elle a adressée au ministre de l'Intérieur, et qu'elle fait alors imprimer, pour demander que la loi soit égale pour tous. Grâce aux constructions successives des Girard, la place n'est plus symétrique. Elle est en outre empestée d'odeurs de cuisine ; des scènes peu décentes ont lieu dans le jardin, mal éclairé le soir... Pourquoi, d'ailleurs, le s^r Girard est-il seul autorisé à laisser son établissement ouvert pendant une partie de la nuit ? En février 1839, les mêmes limonadiers font imprimer un *Deuxième mémoire à S. E. le ministre de l'Intérieur*. Parmi les signataires de ce factum, on trouve avec Th. Four, déjà nommé, le cafetier qui, en 1840, remplacera les Girard dans le Pavillon dont il réclame alors la démolition.

Vers la même époque, une « limonadière ambitieuse » menace de faire à la belle madame Girard une sérieuse concurrence. En 1839, le *Fanal du Commerce*, parlant du corps de garde qui va peut-être disparaître, demande « qu'on supprime, à plus forte

raison, l'inutile succursale des cafés des Célestins ». Sans parler d'un commencement d'incendie, de rixes entre les garçons du café et des démarches que faisait, presque chaque saison, la direction des Théâtres de Lyon pour faire retirer aux Girard l'autorisation de donner des concerts au Pavillon.

Ce n'étaient là que les petites misères du métier ou les conséquences inévitables d'une notoriété enviée ; la question financière était alors bien autrement grave. Leurs « innovations fashionables et artistiques » avaient absorbé tout l'avoir des Girard — leurs 46.000 francs d'économies — les frais généraux étaient considérables et le personnel à leurs gages fort nombreux.

Il leur fallait d'abord payer 6.000 francs à la Ville, 1.100 francs d'impôts et 3.500 francs à la Compagnie du Gaz pour l'éclairage du Pavillon. La ferme des chaises ne figurait qu'au passif du ménage, les agencements du local et la construction des divers kiosques ayant coûté 25.000 francs. Enfin ils devaient rétribuer chaque mois un premier glacier et deux aides, un chef de cuisine, un sommelier et ses aides, quatre garçons pour le restaurant et huit pour le service des glaces, deux dames de comptoir, quatre personnes l'hiver et quinze l'été pour la location des chaises. Les concerts Musard et autres se soldaient par un déficit de 15.000 francs, et l'établissement, somme toute, ne rapportait vraiment que pendant la belle saison... ¹⁰. Si bien qu'à la fin de 1839, les époux Girard allaient avoir 65.000 francs de dettes.

Dettes criardes pour la plupart, car on voit, par une série de rapports adressés à la municipalité, que, dans le courant de 1836, non seulement Girard n'a pas payé à la Ville le montant de sa location pour l'année, mais qu'il vient seulement de régler ce qu'il devait pour 1835. En 1838, le conseil municipal le mettra en demeure de s'exécuter, puis, comme il n'a pas rempli les conditions stipulées au cahier des charges, autorisera le maire à faire résilier son bail. Et l'architecte de la Ville démontrera, toujours avec plans à l'appui, que Girard occupe actuellement, sur la place, non plus 460 mètres carrés, comme le comportait sa concession, mais 866 mètres carrés. Il songeait d'ailleurs, à cette époque, à agrandir encore son établissement.



Dans le courant de l'année 1837, au moment où la situation commerciale des Girard se trouvait gravement compromise, les Lyonnais qui fréquentaient les Tilleuls virent M^{me} Girard, haut coiffée et vêtue comme l'étaient les dames de la cour à la fin du XVIII^e siècle, prendre place dans cette tenue à son comptoir et faire chaque soir le tour de la Galerie, d'abord à pied, puis à cheval, précédée d'un écuyer en uniforme de général, avec une escorte de laquais en grande livrée rouge qui portaient deux de ses fils.

Comment cette idée était-elle venue à une femme de quarante ans, mère de six

10. *L'Homme de la Roche*, 9 février 1840.

enfants, dont le dernier avait à peine deux ans ? La faillite menaçante ne l'avait-elle pas poussée, elle qui soldait deux dames de comptoir, à faire elle-même au Pavillon une bruyante et fructueuse réclame ?

Elle s'en défend avec indignation dans le mémoire justificatif qu'elle publia en 1841 : « On a osé avancer que j'avais employé ce moyen extraordinaire pour attirer la foule et que je jouais une farce pour faire recette ! Était-ce donc pour faire de l'argent que je donnais l'ordre de laisser entrer au salon, librement, tout un peuple de curieux, en quelque nombre qu'il fût, sans exiger aucune rétribution ? ».

Et elle explique ainsi comment, un soir, et presque malgré elle, elle devint « la Reine des Tilleuls » ; le chapitre est intitulé « Mon inspiration et mon prétendu fétichisme » :

« ... Mais les exigibilités arrivaient ; il fallait solder et les méchants faisaient courir le bruit que bientôt je fermerais boutique... Un jour, je prie encore avec plus de ferveur que de coutume ; je prie et je vois la face du roi-martyr que, depuis l'âge de raison, je n'ai jamais cessé d'invoquer comme un saint placé près du trône de Dieu... Et cette figure m'encourage, elle me dit de ne point désespérer. J'obéis et je vais me placer, plus sereine, à mon comptoir, entourée de mes enfants, et la foule s'y presse bientôt, et une colonne serrée traverse la vaste salle, et partout je n'entends prononcer que le nom du malheureux roi... Pourquoi cette foule, pourquoi cet empressement ? D'aucuns ont dit qu'on avait trouvé quelque ressemblance entre mes traits et ceux de l'auguste victime... D'autres ont cru voir aussi quelques rapports avec Marie-Antoinette ».

« Enthousiasmés de l'élégance donnée au Pavillon, de la régularité du service, de la divine harmonie qu'ils y entendaient, de la *majesté* qui, dit-on, régnait au comptoir ; surpris, presque fascinés par les rapprochements qu'ils faisaient de ma personne... avec des êtres pour lesquels ils ont toujours professé le respect, la vénération mêlée de regrets incessants, les Lyonnais, un jour qui me sera présent toute la vie, par une acclamation dont les derniers retentissements semblent encore frapper mes oreilles, me proclamèrent *Reine des Tilleuls* ».

« Mais le public, pas plus que les individus, ne donne rien pour rien en matière de plaisirs et de jouissances. Ils voulurent, ces Lyonnais qui venaient de poser la couronne sur ma tête, me faire payer ma royauté ! *A cheval ! à cheval !* me dirent-ils, *à cheval !* et je dus obéir, car ils ne paraissaient plus vouloir se contenter de la ronde que je faisais solennellement, chaque soir, tout autour de la salle, en tenant mes deux enfants par la main, pour remercier les assistants de l'intérêt qu'ils portaient à ma maison ».

Madame Girard affirme d'ailleurs qu'elle n'a jamais cru « être métamorphosée en reine réelle ». « Je n'ai jamais perdu de vue (dit-elle) que le trône de la Reine des Tilleuls n'avait pas d'autre base que les fourneaux du laboratoire d'un café ». Elle qualifie de « stupide » l'opinion de ceux qui ont prétendu « qu'à l'aide d'une métempsychose renouvelée... des extravagances de Cagliostro, Louis XVI et Marie-Antoinette se sont incarnés en (sa) personne ».

Il paraît bien invraisemblable que M^{me} Girard n'ait fait qu'« accepter gracieuse-

ment » cette royauté décernée par acclamation, elle qui avoue dans ce même mémoire : « J'ai couru les chances de la publicité! ».

En tout cas, qu'on voie en elle une royaliste exaltée, une naïve visionnaire, ou seulement une commerçante pratique et entendant supérieurement la réclame, il est certain que, de gré ou de force, elle devint reine, en 1837, au moment où ses créanciers devenaient pressants.

Paul Saint-Olive a écrit d'elle : « Dans un temps plus rapproché de nous, en 1837, beaucoup de ses contemporains peuvent se rappeler d'avoir vu parader, dans le café de la place Bellecour, la dame Girard en costume de Marie-Antoinette. A certains moments elle montait à cheval et faisait le tour de la salle. Je conserve encore une lithographie représentant cette excentrique beauté et un croquis fait d'après nature en absorbant une consommation ».

Dans le numéro de *l'Entr'acte lyonnais* du 26 août 1838, on lisait cet « Avis » : « Le plus beau café de Lyon, gouverné par M^{me} Girard, une Marie-Antoinette de 1838, est devenu, depuis quelque temps, un des établissements les plus remarquables de notre ville, et la maîtresse du lieu une célébrité. Avant de donner l'historique du café, nous offrons à nos abonnés le portrait de la célébrité ». Ce portrait, encarté dans le journal, est une lithographie signée du monographe renversé (J. R.) du caricaturiste lyonnais Gilbert Randon. Il représente, en buste et de trois quarts, une femme aux traits déjà marqués, dont le masque empâté justifie assez la ressemblance dont M^{me} Girard se réclamait.

Un second portrait — encore une lithographie — donné, par le même journal, le 21 octobre suivant, montre M^{me} Girard assise en tenue d'apparat à son comptoir ; à droite et à gauche, deux de ses fils sont debout, en fracs serrés à la taille et en culottes courtes. A gauche, au premier plan, se tiennent deux laquais en grande livrée, les bras croisés ¹¹. Au-dessous, ce quatrain qui sent vraiment bien la réclame :

Du Pavillon Girard voici la Souveraine
Aux grands cheveux ébourrifés (*sic*),
Chacun, en contemplant, au comptoir, cette Reine,
Doit s'écrier : « Voilà la Crème des Cafés! ».

La « Causerie » de ce numéro est consacrée à « la moderne Pompadour », à ses « pages » et à ses « valets ».

Le 9 décembre, toujours dans *l'Entr'acte*, décidément conquis aux Girard, un article a pour titre : « La Reine des Tilleuls menacée d'une concurrence ». On y lit notamment :

« La célèbre Madame Girard est à peine assise sur le trône des Tilleuls que déjà l'envie cherche à l'en faire descendre. Une obscure coalition se forme... (Mais) la Sémiramis moderne n'est point une poupée qu'on puisse enlever entre ses dix doigts. Elle est de taille à résister à l'orage, et c'est surtout d'elle que l'on peut dire : « Ne touchez pas à la Reine! ». Non point qu'elle soit d'humeur farouche, comme la Baby-

11. On peut attribuer sûrement à Gilbert Randon ce dessin, signé de deux initiales illisibles.



lonienne dont le premier échelon au trône fut le cadavre de son époux Ninus. M. Girard vit, il est gros et gras, il est justement fier des grandeurs de son épouse.

« Une limonadière ambitieuse, qui a fait fortune, est jalouse des ovations successives dont la reine des Tilleuls a été l'objet ; elle veut une couronne. — « M^{me} la « Limonadière, vous êtes riche, vous n'avez pas besoin d'assurer l'avenir de vos enfants ; laissez à M^{me} Girard sa couronne. Elle est mère, elle a de petits princes à « pourvoir et n'a point de Chambre des députés à qui elle puisse demander des apanages ».

Qui était cette rivale en perspective ? Peut-être une invention de l'emphatique rédacteur de *l'Entr'acte* qui continue à défendre la souveraine du Café du Pavillon. Le 13 janvier 1839, son journal publie une troisième lithographie de Randon, où l'on voit la reine des Tilleuls caracolant dans sa galerie, avec son piqueur et ses quatre valets de pied, devant une foule de spectateurs et de consommateurs, tandis qu'au fond six musiciens jouent sur une haute estrade. L'entrefilet commentant cette estampe est intitulé « le Royaume des Tilleuls ». Il célèbre celle qui « s'est fait reine un matin de printemps » ; cite un de ses mots familiers : « Du haut de son cheval de bronze, Louis XIV me regarde » ; admire « le magnifique cheval blanc sur lequel elle parcourt ses royales galeries » et se termine par un éloge soigné de la cuisine de l'établissement.

C'est surtout ce croquis de Randon qui a conservé le souvenir des cavalcades de M^{me} Girard, car, à part *l'Entr'acte*, aucun périodique lyonnais contemporain ne paraît les avoir signalées, de 1837 à 1840. *Le Guide pittoresque de l'étranger à Lyon* « publié en 1839 »¹² ne mentionne que les costumes de la reine :

« Une idée neuve, originale, a surgi dans la tête de M^{me} Gérard (*sic*) qui, prenant tous les soirs le costume des nobles dames de l'ancienne cour et la coiffure poudrée du temps, entourée de laquais en livrée rouge et de jeunes pages, assise sur un trône éclairé aux bougies, a le privilège d'attirer une foule compacte qui nécessite quelquefois d'avoir des factionnaires pour contenir le public trop nombreux qui se presse pour entrer. Madame Gérard, qui est d'une taille élevée et noble, représente avec beaucoup de dignité le rôle d'une reine ; tout Lyon parle de l'idée de Madame Gérard. Les uns la blâment, d'autres l'approuvent, mais tout Lyon court jouir du mouvement et de la vie qui règnent dans ce local ».

Le Journal du Commerce du 28 octobre 1838 confirme, sans faire allusion au spectacle, le succès de cette exhibition ; la veille, annonce-t-il, l'affluence a été si grande au café Girard « qu'on a été, à plusieurs reprises, obligé de fermer les portes et d'interdire la circulation ». On a, certainement, « refusé plus de 2.000 personnes ». De même, *le Courrier de Lyon* parle, le 14 juin 1839, d'une rixe avec bris de verres et de vitres, qui s'est produite, la veille, au Pavillon, « pendant que M^{me} Gérard faisait sa promenade d'apparat dans son café, au milieu d'un grand concours de spectateurs ».

Depuis l'inauguration de ses promenades, M^{me} Girard, inconnue jusque là, avait passé au premier plan ; il n'était plus guère question de M. Gérard que comme d'une sorte de prince-consort. Tout Lyon voulut voir la reine des Tilleuls et sa vogue fut

12. D'après J. Grand-Carteret, *l'Enseigne*, p. 298.

telle que Paul de Kock parla d'elle dans un de ses romans ; qu'un magasin du quartier prit pour enseigne : « A la Reine des Tilleuls », et que madame Girard eût même les honneurs du théâtre.

A l'occasion du bénéfice de l'acteur Célécourt, on joua au Gymnase, le 27 novembre 1838, une pièce à couplets, en un acte, intitulée *la Reine de Tilleuls*, sorte de revue écrite par un rédacteur de *l'Entr'acte*, M. Francis Bolgary¹³. Les personnages de ce pitoyable vaudeville étaient : la reine des Tilleuls (rôle joué par l'acteur Breton), Cornibert, inventeur du mouvement perpétuel (Célécourt), Asphalte, inventeur du bitume (Barqui), Agricole (Isidore), le Cicerone (Auguste), l'Homme de verre (Leroy) et Ernestine (Mlle Augustine) ; chœurs, pages, invités, consommateurs.

La scène se passait au Pavillon et, après des dialogues dont les allusions nous échappent pour la plupart, un page annonçait la Reine des Tilleuls. Aux sons d'une marche, elle faisait son entrée avec le cérémonial accoutumé — à pied cependant — et prenait place à son comptoir. On la traitait d'« illustre reine » ; elle se disait admirée de l'univers entier ; se plaignait de sa haute et lourde coiffure qui lui donnait des maux de tête, mais qu'elle devait porter, « fut-elle une couronne d'épines ». Elle chantait ensuite un long couplet sur sa « mission sainte » :

.
De ces lieux illustre reine,
Je plais aux grands, aux petits
Et je suis la Souveraine
De tous les hommes d'esprit...

A la fin, elle dansait un menuet ; des flammes de Bengale s'allumaient sur la scène et le rideau tombait sur une apothéose. Le succès de cette revue fut des plus modestes et elle ne méritait pas mieux. La pièce, disait le *Journal du Commerce*, « a plus rapporté à M^{me} Girard qu'au bénéficiaire et à l'auteur. *Sic vos non vobis!* ».



Ces foules, ce bruit, c'était peut-être la gloire, mais, hélas, ce n'était pas la fortune ! Les créanciers du ménage se faisaient plus pressants, la « coalition » des limonadiers revenait à la charge, et, en vertu du traité avec passé la Ville le 12 août 1829, M. Saint-Rousset, baron de Vauxonne, exigeait la démolition des constructions indûment faites par les Girard sur le pré de Bellecour depuis 1834.

La politique paraissait même devoir s'en mêler, bien que la police n'eut pas semblé, jusque-là, s'inquiéter beaucoup des opinions légitimistes de la reine. Mais, M^{me} Girard ayant arboré, un soir, la coiffure « à la Belle-Poule » à la mode en 1778, le Jour-

¹³. « Bolgary », d'après le *Catalogue de la Biblioth. de M. de Soleinne*, n° 2.972 ; « Bogary », d'après le *Journal du Commerce* (2 déc. 1838).

nal du Commerce insérait, le 16 janvier 1839, la lettre suivante, signée « Un commis-voyageur » :

« Permettez à un étranger de réclamer la voie de votre journal pour exprimer publiquement la douloureuse surprise qu'il a éprouvée en assistant, bien malgré lui, dans le café du Pavillon, à une parade qu'on ne tolérerait pas, certes, sur des tréteaux. Entré par hasard dans ce café qui, par sa situation privilégiée, me faisait présumer devoir n'être fréquenté que par des gens comme il faut, quel n'a pas été mon étonnement en me trouvant, au milieu d'un brouhaha infernal, témoin d'une scène que je ne saurais comment qualifier. Une femme s'est promenade, portant sur la tête une énorme toile cirée surmontée d'une frégate armée d'un *drapeau blanc* ! Je ne ferais point ressortir tout ce qu'il y a de ridicule pour une femme âgée et mère, dit-on, d'une nombreuse famille, à se donner ainsi en spectacle comme les saltimbanques de carrefour ; mais je demanderai comment l'autorité laisse arborer, chaque soir, dans un lieu public, l'emblème d'un gouvernement qui n'est plus et faire ainsi un appel provocateur aux excitations de la politique. Si un homme dévoué à nos institutions faisait ce que la police aurait dû faire le premier jour et arrachait, de la tête qui le porte, un signe évident de rébellion, je désirerais savoir ce que feraient les factionnaires dont est *lardé* le café du Pavillon. Ne serait-il pas à craindre qu'ils n'arrêtassent celui qui aurait ainsi fait acte de bon citoyen et qu'ils ne l'envoyassent expier au corps de garde tricolore son antipathie légale pour le drapeau blanc... Veuillez insérer ma lettre, pour que la publicité mette un terme à ce scandale que la police semble ignorer encore. Agréez... ».

La « coalition » des limonadiers n'avait pas manqué de reproduire, dans son *Deuxième mémoire à S. E. le ministre de l'Intérieur*, la plainte indignée du commis-voyageur.

En novembre 1839, la situation des Girard était désespérée. La reine fit une dernière tentative et s'adressa à la générosité de ses sujets. Dans sa chronique de novembre, la *Revue du Lyonnais* l'annonçait par cette note peu bienveillante : « M^{me} Girard, la reine des Tilleuls, a répandu avec profusion un mémoire par lequel elle nous apprend que son trône chancelle et qu'il est sur le point d'être emporté par une révolution... du sol. Il est question, en effet, de la part de l'autorité, de raser son établissement et de rendre à la circulation un emplacement qui en avait été distrait. M^{me} Girard prétend avoir moralisé les Tilleuls, si mal famés depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à l'époque où elle est venue y poser sa tente si pleine d'ombre et de fraîcheur. Elle réclame, en raison de ce service, la bagatelle de 30.000 francs ! Les âmes charitables sont priées de souscrire. Il y a un notaire chargé de recueillir les dons. On accepte tout, depuis un franc jusqu'à mille. Cette somme de 30.000 francs est destinée à payer les dettes de l'établissement et à indemniser les propriétaires. On ne peut refuser de porter son offrande dans l'intérêt des créanciers et de la morale. C'est vraiment de l'argent bien placé. Hâtez-vous donc, âmes charitables ! ».

Le mémoire en question dut être distribué à la fin d'octobre. Aujourd'hui rarissime, il est intitulé *Appel d'une mère de famille menacée... de la plus affreuse indigence...*

aux âmes bienfaisantes¹⁴. Cet appel naïf et touchant ne fut pas entendu ; s'il procura aux Girard quelques subsides, les 30.000 francs indispensables continuèrent à leur manquer. Le 1^{er} janvier 1840, une petite feuille lyonnaise, *l'Homme de la Roche*, distribuant des étrennes à ses concitoyens, attribuait à la reine des Tilleuls « une nouvelle constitution » ; ses créanciers ne lui accordèrent même pas un concordat, et, le 28 janvier suivant, un jugement déclarait les époux Girard en état de faillite.

Ils protestèrent et firent insérer dans *l'Homme de la Roche*, les 31 janvier, 2 et 9 février, trois lettres résumant leur défense. Les deux premières étaient signées, « par procuration de mon mari, Femme Girard, née Marchiolety ».

Un seul de leurs créanciers, disaient-ils, avait refusé de leur consentir un arrangement, et, pour 600 francs qui lui étaient dus, avait fait vendre le Pavillon. Leur passif ne s'élevait qu'à 65.000 francs, contre un actif de 145.000 francs représenté par leur café qu'ils estimaient 100.000 francs et par une propriété rurale et un matériel de ferme. La vente judiciaire du Pavillon n'avait malheureusement produit que 23.000 francs.

Ils s'élevaient contre l'hostilité de la municipalité, de la police les accusant de « tramer une contre-révolution » ; contre les menées de « confrères cupides ». Ils rappelaient que, protégés à leurs débuts par le comte de Brosses, préfet du Rhône, et par « M. de Laval », maire de Lyon, ils avaient embelli et moralisé la place Bellecour, édifié ce pavillon et cette galerie où les « artistes saluaient M^{me} Girard du nom de mère et d'amie », où « toutes les classes de la société venaient battre des mains sur le passage de la reine des Tilleuls ». Réduits maintenant à la misère, ils emportaient du moins dans leur retraite « la conscience d'une conduite irréprochable et les regrets de toutes les âmes honorables que révoltent l'injustice et la persécution ».



On les avait traités assez durement, à ce qu'il semble, depuis qu'ils avaient suspendu leurs paiements. Le pavillon avait été gardé militairement pendant deux nuits, le bruit ayant couru que M^{me} Girard emportait 500.000 francs et qu'elle possédait de grands domaines à Oristano, près de Cagliari, et en Piémont. Elle racontera plus tard qu'elle a quitté son café entre deux haies de soldats, pour aller se réfugier « dans un affreux grenier ». Ils y auraient eu faim si le curé de Saint-François n'avait eu la charité de leur ouvrir un crédit chez un boulanger. M. Garella, ingénieur des Ponts et chaussées, M. Cunisset, de la rue Sala, et quelques autres personnes avaient eu aussi pitié d'eux et les avaient fait vivre pendant « onze mois », tandis qu'un « séquestre désolant » les laissait absolument sans ressources.

Seul peut-être, « un habitué du Pavillon Bellecour » prit leur défense et publia, dans *le Journal du Commerce* du 2 mars 1840, une lettre où il faisait notamment re-

¹⁴. *Catal. des livres imprimés de la Biblioth. nationale*, v^o Girard (M^{me}).

marquer que les successeurs des Girard avaient obtenu de M. Sain-Rousset un sursis d'un an pour la démolition des constructions élevées indûment sur le pré de Bellecour, sursis que les Girard avaient vainement sollicité. Ils n'ont plus rien, disait leur ancien client, « que la calomnie se taise au moins devant cette mère en larmes et ces cinq enfants ».

Les Girard quittèrent bientôt Lyon à ce qu'il semble ; M^{me} Girard alla en Sardaigne, à Oristano, pour y chercher une position pour son mari et pour ses enfants, mais ils se fixèrent à Paris où ils firent imprimer, en 1841, une brochure in-8° de 36 pages, *la Reine des Tilleuls ou la Limonadière de Bellecour à ses amis et à ses ennemis*¹⁵. Ce mémoire — on pourrait dire ces mémoires — elle l'écrivit, dit-elle, pour répéter son « cri de guerre », « La reine des Tilleuls n'est pas morte ! ». Elle conte sa vie, ses malheurs, et les documents énumérés plus loin ne la contredisent que sur quelques points de détail. Elle pardonne à ses ennemis, à M. de Vauxonne, à qui on l'a « livrée pieds et poings liés » ; elle invoque « la reine des Anges et le Dieu de l'univers », et, affirmant qu'elle n'a pas « abdiqué », elle s'écrie : « Ainsi donc, ramenez la famille Girard si cruellement expulsée ; ramenez-la dans le local précieux que son génie inventif, ses soins et ses énormes dépenses ont embelli pour doubler les jouissances quotidiennes du public lyonnais... On a soif de voir la reine... l'on veut venir se désaltérer sous les ombrages des Tilleuls ! ».

Pauvre reine ! Elle était oubliée déjà. Et pourtant, le Pavillon où les concerts avaient repris le 10 avril 1840, s'appelait encore « le pavillon Girard ». *Le Fanal du Commerce*, annonçait, le 3 septembre 1841 : « On se rappelle la célébrité, passagère comme tout ce qui est dans ce monde, dont a joui, il n'y a pas longtemps, M^{me} Girard, limonadière, et surnommée la reine des Tilleuls parce qu'elle figurait, assez majestueusement, il est vrai, sur le trône fragile qui l'a entraînée dans sa chute. Pour reconquérir cette célébrité qui lui échappe, elle vient de publier, à Paris, un mémoire enrichi de plusieurs portraits, qui se vend 1 fr. 50. Si la curiosité fait le succès, le mémoire de M^{me} Girard ne peut manquer d'en obtenir ».

Ce fut là son oraison funèbre ; depuis, il ne fut plus question d'elle et l'on ne sait rien de sa vie, sinon qu'en 1845 elle habitait à Paris, rue de la Jussienne, 4, lorsqu'un jugement du tribunal de la Seine, en date du 6 novembre, et où la profession de son mari n'est pas indiquée, ordonna que, sur les actes de l'état-civil la concernant, son vrai nom « Françoise Machiorletto » remplacerait celui de « Françoise Valnois ».

Elle ne vit point la restauration qu'elle avait espérée et son ancien royaume se

15. Les seize chapitres de cette plaquette sont intitulés : I. Mon but en écrivant ; II. Le point de départ ; III. La place Bellecour et ma nouvelle création ; IV. La Révolution de 1830 ; V. Mes doubles efforts et M. Martin, maire ; VI. Mon inspiration et mon prétendu fétichisme ; VII. Mon trône et les alarmes de l'autorité ; VIII. Ma chute. Mon réduit ; mes 500.000 francs. Ma réhabilitation ; IX. La main du Seigneur ; X. Encore la main du Seigneur ; XI. Le cri de mes créanciers et du public lyonnais ; XII. Mon droit moral, mes espérances ; XIII. La Reine des Tilleuls a-t-elle abdiqué ? ; XIV. Rémission à mes ennemis de leurs péchés énormes ; XV. Résumé logique et pittoresque ; XVI. La Vierge et Dieu sur toutes choses. — Trois illustrations (lithographées) : un très beau portrait de M^{me} Girard par J. Français ; le portrait de deux de ses fils, et une vue du Pavillon de Bellecour.

transforma rapidement. Quinze ans après son départ, elle ne l'eut sans doute pas reconnu. Disparus les tilleuls, que des marronniers ont remplacés en 1850 ; le pré de Bellecour, réuni à la promenade, planté d'arbres et orné de bassins ; le vieux corps de garde et le pavillon reconstruits, achevés en 1856 et devenus depuis le Commissariat de police et la Maison Dorée.



Ce long récit touche, d'un peu loin sans doute, à l'histoire de la place Bellecour, de plus près à l'histoire de la réclame à Lyon, ne révèle cependant qu'à demi l'héroïne de cette aventure. Elle s'y montre intelligente et naïve, rouée et crédule : on ne la connaît pas assez pour la juger. Mais on voit qu'elle fut une femme malheureuse et une bonne mère que trop d'ambition perdit, et c'est assez pour excuser, dans une large mesure, ses ridicules et ses imprudences ¹⁶.

E. VIAL.

16. Bibliographie :

Archives municipales de Lyon, BB, 145 f^o 30 v^o ; DD, 193, n^{os} 26, 27, 36, 38, 57 ; O¹ Place Bellecour, Constructions ; F¹, Recensements (1825-1840) ; Etat-civil ; Plan géométral de Coiller (v. 1816), planches 20 à 23 ; Vermorel, *Topographie historique* (manuscrite) de la ville de Lyon, I, 228 et s., 307 et s.

Archives municipales de Mâcon. — Etat-civil (aux dates indiquées).

Journaux de Lyon. — *Le Précurseur* (1^{er} juin 34), *Journal du Commerce* (6 janv. 36, 16 juill., 2 août 37, 4 fév., 29 avr., 9 mai, 14, 28 oct., 18, 25 nov., 2, 6 déc. 38, 23 janv., 13 fév. 39). — *L'Echo du Jour* (1^{er} juin 29). — *La Glaneuse* (19 juin 31). — *Le Courrier de Lyon* (24 avr., 18 déc. 37, 12 janv., 4 fév., 16 juill., 18 oct., 25 nov., 27 déc. 38, 14 juin, 1^{er} nov. 39). — *Le Réparateur* (2, 8, 10 janv. 38). — *Le Censeur* (8 déc. 36). — *Le Grats lyonnais* (19 fév. 37). — *Le Fanal du Commerce* (27 janv., 15 déc. 37, 29 juin 38, 28 juin 39, 25 fév. 42). — *Le Tocsin* (14 janv., 27 mai, 17 juin 38). — *La Fronde* (1^{er}, 15 avril, 25 mai, 13 août 37). — *L'Entr'Acte lyonnais* (9 déc. 38, 23 juin 39). — *L'Homme de la Roche* (9 fév. 40) et *passim*.

C. J. Ch[ambe]t, *Guide pittoresque de l'Etranger à Lyon*, Lyon, 1836 et 1839 (f).

La Reine des Tilleuls, grand imbroglia en un petit acte mêlé de couplets, par M. Francis B., un des collaborateurs de *L'Entr'acte*, représenté pour la première fois à Lyon, au Gymnase Dramatique, le 27 novembre 1838, sous la direction de M. Provence, Lyon, Chambet aîné, 1838.

Mémoire à S. E. le ministre de l'Intérieur, par des habitans de la Ville de Lyon ; in-4^o, Lyon, Vve Ayné (1839 f). — *Deuxième mémoire à S. E. ...*, Lyon, même impr., février 1839.

Appel d'une mère de famille menacée... elle, son mari et leurs enfants... de la plus affreuse indigence... aux âmes bienfaisantes ; in-4^o, Lyon, Vve Ayné, 1839.

Revue du Lyonnais, 1839, II, 400 ; 1836, II, 259.

La Reine des Tilleuls ou la Limonadière de Bellecour à ses ennemis et à ses amis ; in-8^o, Lyon, Chambet aîné, et Paris, 1841.

Morel de Voleine, *Petit précis historique sur le tènement de Bellecour*, Lyon, A. Vingtrinier, 1862.

P. Saint-Olive, *Cafés et brasseries de Lyon* (*Rev. du Lyonnais*, 1865, II, 75).

A. Rousset, *le Monde en déshabillé*, Thabourin, Oullins, 1879 (Cahier 18, pl., 12).

N. du Puitspelu, *Nos vieilles enseignes* (*Revue du Siècle*, 1894, p. 284).

J. Grand-Carteret, *l'Enseigne, son histoire, sa philosophie* ; Grenoble, Falque et Perrin, 1902, p. 297-300.

(J. Tavernier), *Note sur le procès intenté à la Ville de Lyon par M. Edouard Fournier et les mariés Boissieu de Caussans* ; in-4^o, Lyon, Rey (1909).

M. Audin, *Bibliographie iconographique du Lyonnais*, I, Portraits Lyon, Rey, 1909, v^o Girard (10 portraits ou vues).

D^r Carry, *Iconographie de la place Bellecour* (*Bulletin de la Société littéraire... de Lyon*, 1911, IV, 197 et s.).

